

**Conseil de l'UFR**

**Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines**

**Séance du 05 septembre 2024**

**Compte rendu n° 31**

**Etaient présents à l'ouverture de la séance :**

<b>COLLÈGE A</b>
Mme Florence BANCAUD
M. Jean-Pierre BRACCO
M. Arnaud BROTONS
Mme Emmanuèle CAIRE
M. Guy GIMENEZ
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC
Mme Sylvie REQUEMORA
M. Raffaele RUGGIERO
M. Tristan VIGLIANO
<b>COLLÈGE B</b>
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM
Mme Hélène AURIGNY
Mme Hye gyeong DE CRESCENZO
Mme Alice FABRE
M. Guy LAMBERT (procuration à Mme Florence BANCAUD)
M. Stefano MAGNI
Mme Sophie NEZRI-DUFOUR
M. Mohamed OUERFELLI
Mme Catherine TEISSIER
<b>COLLEGE IATSS</b>
M. Samba DIOP (procuration à Mme Christine JOLLOIS)
Mme Christine JOLLOIS
Mme Nathalie KATCHDOURIAN (procuration à Mme Christine JOLLOIS)
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
<b>COLLÈGE USAGERS</b>
M. Leonardo PEREZ (procuration à Mme Hélène AURIGNY)
<b>PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES</b>
Mme Aurélie BIANCARELLI
M. Pierre-Emmanuel CASANOVA (procuration à Mme Valérie ANDRÉ)
M. Sylvain DI GIOVANNI (procuration à M. Mohamed OUERFELLI)
M. Philippe VIDOR (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
<b>INVITES</b>
Mme Nùria GALA PAVIA
M. Fabrice GUILLAUME
M. Cyril ISNART
Mme Jade NGUYEN
M. Fabrice PELLERIN
Mme Christine POPLIMONT
Mme Linda ZAOUÏ

**31 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.**

**M. Le Thiec**, Directeur de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 9h35.

**Ordre du jour :**

1. Questions diverses
2. Informations diverses :
  - Calendrier de l'instance et des organes de l'UFR
  - Point sur la rentrée universitaire 2024-2025
  - Echanges avec l'INSPE
3. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences – modifications (information)
4. Nature de la campagne d'emplois, annuelle ou pluriannuelle (délibération)
5. Modification de l'offre de formation 2025-2026, architecture haute (délibération)
6. Campagne des diplômes d'établissement (délibération)
7. Fiche projet Relations Internationales (programme d'échanges) : Université de Moncton (Canada) (délibération)
8. Conventions de partenariat (Mistigri, Atelier Formation, GIS Eurolab, Open Edition, PIX avec la Faculté de Droit et de Science Politique, Bourse aux livres) (délibération)

### **1. Questions diverses**

Pas de question diverse

### **2. Informations diverses :**

- Calendrier de l'instance et des organes de l'UFR

**M. Le Thiec** explique que le calendrier a été remanié pour répondre aux sollicitations de la direction de l'Université. Il précise que la conférence des moyens dédiée à l'UFR ALLSH est programmée le 21 octobre. D'autres dates de conseil d'UFR pourraient être programmées en cas de nouvelles sollicitations de l'Université.

- Point sur la rentrée universitaire 2024-2025

Point présenté par Linda Zaoui

**Mme Besnard** explique que la semaine du 9 septembre prévue pour les inscriptions pédagogiques va être séquencée afin de permettre dès la fin de la semaine la constitution des groupes. Par contre en raison des délais trop courts, les inscriptions Web n'ont pas pu être mises en place.

**Mme Zaoui** précise que tous les personnels sont mobilisés pour que ces inscriptions se passent dans les meilleures conditions. Les étudiants ont également accès à tous les emplois du temps directement sur le site. Les inscriptions sont en deçà des chiffres de 2023 à la même période mais cela s'explique pour l'instant par le décalage des dates de rentrée.

**M. Le Thiec** tient à remercier toutes les équipes qui ont été mobilisées et qui vont permettre que la rentrée puisse bien se dérouler le 23 septembre.

- Echanges avec l'INSPE

**M. Le Thiec** indique qu'une convention a bien été signée en 2018 entre AMU et l'INSPE. La directrice de l'INSPE a accepté l'invitation des membres du CUFR et viendra lors d'un conseil avant la fin de l'année. Il faut en effet attendre la mise en place du nouveau gouvernement pour connaître l'avenir réservé à la réforme des INSPE.

**Mme Caire** s'étonne qu'AMU mette en place une convention avec une de ses composantes. **M. Le Thiec** précise qu'il reste en attente de cette convention pour en connaître la teneur.

### **3. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences – modifications (information)**

**M. Le Thiec** précise que ces modalités ont déjà été votées en CUFR.

**Mme Besnard** explique que l'établissement a fait des modifications au niveau 1, c'est-à-dire au niveau de l'établissement, pour lequel le conseil ne peut pas se prononcer. Elle précise que ces modifications portent sur le fait que les stages facultatifs sont désormais évalués et valorisés par une UE. Pour le niveau 2, il n'y a eu que des corrections mineures.

### **4. Nature de la campagne d'emplois, annuelle ou pluriannuelle (délibération)**

**M. Le Thiec** revient sur l'annonce faite par la direction d'AMU au mois de juillet avec le retrait de 60% de la masse salariale libérée cette année. Il précise également que 12 postes du dispositif 46.3 et seulement 3 postes du dispositif 26.1.2 sont prévus pour tout AMU. L'Université est contrainte par le Rectorat de faire des économies, il est même envisagé d'autres restrictions. La campagne 2025 est assurée mais pas celle de 2026.

Il indique que le volet de la campagne voté en octobre 2022 n'est pas du tout applicable en l'état actuel des choses.

**M. Ruggiero** pense qu'il faudrait maintenir une campagne pluriannuelle qui sert de guide, même s'il faut prévoir des ajustements en fonction de la réalité du moment. Il trouve primordial qu'il y ait un véritable travail de concertation entre les départements de formation et les unités de recherche. Il pense que cela permet au conseil d'UFR de proposer une stratégie.

**M. Le Thiec** revient sur le fait que le choix d'une campagne pluriannuelle n'a été adoptée par aucune autre composante d'AMU.

**Mme Fabre** explique que ce choix a été voté par le conseil pour expérimentation. Elle demande à ce qu'on se pose la question des apports d'une campagne pluriannuelle et des outils qui pourraient être mis en place pour réajuster les demandes en fonction des aléas. Elle souhaite également que soit gardé l'effet mémoire.

**M. Bracco** rappelle également que la nouvelle offre de formation a été construite en fonction de la campagne d'emplois pluriannuelle.

**M. Ouerfelli** explique qu'il ne s'agit pas de défaire ce qui a été fait par l'équipe précédente mais de s'adapter au changement du contexte économique.

**M. Brotons** pense que la campagne d'emplois pluriannuelle n'est plus soutenable au vu de la situation économique actuelle pour les 2 prochaines années, il propose toutefois de prioriser les postes qui vont concourir à la réussite de la nouvelle offre de formation. Au niveau des départements et des unités, une campagne pluriannuelle permet en revanche de travailler plus sereinement et de se projeter. Il souhaiterait qu'une vraie stratégie en matière d'emplois soit proposée car cela n'a pas été mis en place par l'équipe précédente.

**M. Le Thiec** tient également à rappeler que le conseil va être entièrement renouvelé en octobre 2025.

**Mme Bancaud** s'inquiète du chaos que l'abandon des campagnes d'emplois pluriannuelles pourrait induire, surtout pour la soutenabilité de la nouvelle offre de formation. De plus, des départements et des unités attendent des postes qu'ils ont demandés en 2022.

**Mme André** revient sur le fait que l'effet mémoire ne va pas disparaître avec une campagne annuelle. L'autre point sur la sérénité apportée par la campagne pluriannuelle ne lui semble pas justifié, elle a en effet constaté des inquiétudes et des frustrations.

**Mme Caire** a remarqué que la campagne pluriannuelle fonctionne bien sur 2 années, mais pas plus. Elle souhaite toutefois que certains principes de la campagne pluriannuelle soient conservés, comme des prévisions de demandes de postes sur 2 ou 3 ans.

**M. Le Thiec** précise que c'est l'enjeu du classement de postes qui va être proposé.

**Mme Nezri Dufour** s'inquiète pour les postes qui ont déjà été votés, en particulier pour la mise en place de l'offre de formation, et qui risquent de ne plus être classés.

**M. Isnart** indique que, lors de discussions avec les directeurs des unités de la MMSH, ils étaient plus favorables à une campagne annuelle.

**Vote** pour une campagne d'emplois 2025 actualisée : 19 pour, 10 contre et 1 abstention (30 votants)

**Mme Vitali** s'inquiète que la campagne des BIATSS ne soit pas évoquée.

**M. Le Thiec** a constaté que la campagne d'emplois des BIATSS n'avait pas été programmée de manière pluriannuelle. Il précise toutefois que la direction de l'UFR a acté que 20% de la masse salariale de l'UFR sera dédiée aux postes BIATSS pour l'année 2025.

**Mme Vitali** s'inquiète également des nombreux départs et surtout des départs avec leurs postes. **M. Le Thiec** demande que ce point soit évoqué lors du prochain bureau.

## 5. Modification de l'offre de formation 2025-2026, architecture haute (délibération)

**M. Le Thiec** explique que la Direction de la Formation d'AMU (DirFor) a fait parvenir cette campagne de modifications à la mi-juillet.

**Mme Zaoui** présente les différentes demandes et les retours des expertises.

Tableau des demandes page 14 de la présentation PowerPoint

**M. Le Thiec** tient à préciser que ces demandes de modifications ne feront pas l'objet de budget supplémentaire et doivent entrer dans l'enveloppe allouée à toute l'offre de formation.

**M. Brotons** tient à rappeler que la fermeture de formations a souvent été motivée par des effectifs extrêmement faibles. Il se demande si leur fermeture ne permettrait pas de libérer des heures d'enseignements. Il regrette que le comité des études ne se soit pas prononcé sur cette question.

**M. Le Thiec** rappelle également qu'un des buts de l'UFR est de défendre les langues rares.

**Mme Teissier** souhaiterait que l'UFR réitère son attachement à la défense de la diversité linguistique.

**Mme Vitali** souhaite savoir si le COM va être remis en question par la nouvelle direction.

**M. Le Thiec** précise que ce ne sera pas le cas car il a été voté en conseil d'UFR.

**Votes** des modifications de l'offre de formation 2025-2026, architecture haute :

- Création de la licence LEA anglais-roumain : 26 pour et 2 abstentions (28 votants)
- Création de la licence LEA anglais-portugais : 27 pour et 1 abstention
- Création de la licence LEA anglais-hindi : 27 pour et 1 abstention (28 votants),
- Modification de la licence LLCER Turc Arabe (parcours bilangue turc et seconde langue orientale) : 3 pour, 22 contre et 3 abstentions (28 votants),

- e) Création de la licence accès santé (L.AS) LLCER anglais : 27 pour et 1 abstention (28 votants),
- f) Création de la L.AS LLCER espagnol : 27 pour et 1 abstention (28 votants),
- g) Création du parcours accès santé spécifique (PASS) anglais-espagnol : unanimité (28 votants),
- h) Créations du PASS anglais et du PASS espagnol : unanimité (28 votants),
- i) Confirmation de l'ouverture du Master Archéologie, sciences pour l'archéologie, archéologie funéraire et archéo-thanatologie : unanimité (28 votants),
- j) Création du master LLCER études chinoises : 26 pour et 2 abstentions (28 votants).

## **6. Campagne des diplômes d'établissement (délibération)**

**M. Le Thiec** indique qu'il ne s'agit pas de supprimer de diplômes d'établissement, mais de s'assurer que les diplômes qui répondent aux exigences de l'Université soient votés lors de la CFVU du 19 septembre. Les autres diplômes seront présentés ultérieurement.

Les diplômes de 1 à 10 répondent aux critères (au moins 10 inscrits, Public de formation continue, nouveaux diplômes). Les diplômes de 11 à 20 ont un public de formation continu.

En octobre, les départements et les responsables de diplômes seront amenés à faire un point sur leurs diplômes d'établissement.

**Mme Caire** demande s'il ne serait pas possible de proposer des enseignements à distance dans ces diplômes.

**Vote** de la liste des diplômes d'établissement : 24 pour et 1 abstention (25 votants).

## **7. Fiche projet Relations Internationales (programme d'échanges) : Université de Moncton (Canada) (délibération)**

Point présenté par Nùria Gala Pavia

**Mme André** a constaté qu'il n'était pas prévu de mobilité d'enseignant.

**Mme Gala Pavia** précise que cela est inscrit mais que le nombre exact n'a pas été communiqué.

**Vote** de la Fiche projet Relations Internationales (programme d'échanges) : Université de Moncton (Canada) : unanimité (22 votants).

## **8. Conventions de partenariat (Mistigri, Atelier Formation, GIS Eurolab, Open Edition, PIX avec la Faculté de Droit et de Science Politique, Bourse aux livres) (délibération)**

Point reporté.

**M. Le Thiec** lève la séance à 12h45.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.